

VILLE DE VETHEUIL  
Délibération 2024-18

LE VENDREDI CINQ AVRIL DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

**PRESENTS** : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, M. Romuald SEITE, M. David LE GLANIC, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE,

**SECRETAIRE** : Mme Dominique BARBIER-CINTRAT

date de convocation : 05/04/2024

date d'affichage de l'ordre du jour: 22/03/2024

nombre de conseillers

en exercice :14

présents : 12

votants : 14

quorum : 8

**PROCURATIONS** : M. Olivier ROUCHE donne procuration à M. Laurent DUGAS  
M. Philippe BEUGNON donne procuration à Mme Dominique HERPIN-POULENAT

**BUDGET PRIMITIF 2024**

Madame la 1<sup>ère</sup> adjointe et Madame le Maire présentent le budget primitif de l'année 2024 et donnent toutes explications nécessaires à sa bonne compréhension.

Les dépenses et les recettes s'établissent ainsi :

**FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 1 119 701,73 €

Recettes : 1 119 701,73 €

**INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 1 276 688,71 €

Recettes : 1 276 688,71 €

Le budget Caisse des Ecoles est intégré au budget primitif de la commune à partir de 2023 et ce pendant 3 ans afin de pouvoir supprimer ce budget annexe en 2026.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif de l'année 2024 tel qu'il est présenté.

**VOTE : POUR : 14**

**NOTE DE SYNTHESE**

Dans le cadre de la loi NOTRE, les services de l'Etat demandent que soit établie, pour une meilleure compréhension des citoyens, une note de présentation retraçant les différentes opérations budgétaires de la commune.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette note de synthèse du budget de la commune et budgets annexes telle qu'elle est présentée.

**VOTE : POUR : 14**

Le Maire  
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance  
Dominique BARBIER-CINTRAT

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2024

Application agréée E-legalite.com